

SFEC

Quelle gouvernance pour la transition écologique ?

Déclaration du groupe des Non-inscrits

Si nous souhaitons atteindre les objectifs fixés de neutralité carbone en 2050 et de réduction de 40% brut des émissions de gaz à effet de serre nationales en 2030, il va sans dire que la transition énergétique est une nécessité absolue.

Pour mieux répondre à ces enjeux, de nombreux pays ont adopté des stratégies afin de positionner leurs actions sur l'accélération de la transition énergétique, en cohérence avec des politiques publiques.

Or, force est de constater que notre pays a du mal à tenir ses engagements climatiques. Le HCC (Haut conseil pour le climat) estime même que « les efforts actuels ne sont pas suffisant pour garantir l'atteinte de ces objectifs ». L'Etat comme la résolution le souligne a même été condamné dans « l'affaire dite du siècle ».

Au lendemain des résultats des élections présidentielles et législatives et face à cette nouvelle mandature qui commence, il est utile de mettre en avant de nouvelles propositions sur la nouvelle gouvernance énergétique et climatique afin de la rendre plus efficace, résilience et décarbonée.

La résolution proposée par les rapporteurs présente 10 axes à suivre et bien qu'elles soient toutes pertinentes, le groupe des Non-inscrits se trouve en total accord avec 4 d'entre elles à savoir :

- Mettre la transition écologique au cœur de l'action gouvernemental ;
- Mettre en cohérence les lois et décisions publiques avec les objectifs ;
- Se donner les moyens financiers au travers d'une loi de programmation des finances pour la transition écologique ;
- Intégrer la lutte contre les inégalités pour une transition juste.

Toutefois, notre pays ne part pas d'une feuille blanche en matière de politiques publiques de gouvernance pour la transition énergétique et climatique.

De nombreux acteurs, structures sont déjà existantes et n'attendent que la mise en place d'une vision stratégique prenant en compte les réalités existantes en termes d'organisation de la puissance publique et les collectivités territoriales.

Ainsi donc pour arriver à respecter nos engagements, l'Etat doit avoir une volonté politique énergétique et climatique affirmée. De ce fait, la déclaration de politique générale de la Première ministre sera décisive. Il faut impérativement se donner les moyens de conduire une transition de grande ampleur et à mettre en place une gouvernance appropriée.

Le groupe a voté cette résolution.